

CLASSIFICATION DE NICE - 11^e édition, version 2017

Classe 38

Télécommunications.

Note explicative

La classe 38 comprend essentiellement les services qui permettent à une personne au moins de communiquer avec une autre par un moyen sensoriel. De tels services comprennent ceux qui : 1. permettent à une personne de converser avec une autre, 2. transmettent des messages d'une personne à une autre et 3. placent une personne en communication orale ou visuelle avec une autre (radio et télévision).

Cette classe comprend notamment :

- les services qui consistent essentiellement en la diffusion de programmes de radio ou de télévision.

Cette classe ne comprend pas notamment :

- les services de publicité par radio (cl. 35);
- les services de marketing téléphonique (télémarketing) (cl. 35).

Clase 38

Telecomunicaciones.

Nota explicativa

La clase 38 comprende principalmente los servicios que permitan la comunicación, por medios sensoriales, entre dos o más personas, en particular: 1) la conversación entre dos personas; 2) la transmisión de mensajes entre dos personas; 3) la comunicación oral o visual (radio y televisión).

Esta clase comprende en particular:

- los servicios que consisten principalmente en la difusión de programas radiofónicos o de televisión.

Esta clase no comprende en particular:

- los servicios de publicidad radiofónica (cl. 35);
- los servicios de marketing telefónico (telemarketing) (cl. 35).

N° de base	Indication	Indicación
------------	------------	------------